

## Santé

# Expérimentation du cannabis thérapeutique en Creuse : "Ça donne des réponses partielles"

Article réservé aux abonnés

Publié le 16/02/2022 à 09h48 | Daniel Lauret



Le docteur Amilhaud supervise seule l'expérimentation du cannabis thérapeutique au centre hospitalier de Guéret. © Daniel Lauret

Sept patients sont actuellement inclus dans l'expérimentation de médicaments à base de cannabis, qui a démarré il y a un peu moins d'un an, au centre hospitalier de Guéret.

Dans une foulée rapide, ce lundi 14 février, le docteur Marlène Amilhaud arrive dans une salle du centre hospitalier de Guéret. « Désolée pour le retard », lance la responsable du centre d'évaluation et de traitement de la douleur. « On manque de médecins et d'infirmiers, on a des carences médicales. On a des internes qui sont prévus, mais qui ne viennent pas », se justifie-t-elle.

## Sept patients pris en charge et trois en attente

Malgré ces problèmes d'effectifs, le docteur Marlène Amilhaud doit faire tourner son service au sein duquel, depuis bientôt un an, elle prend en charge des patients dans le cadre de l'expérimentation de cannabis thérapeutique. Actuellement, sept patients (1) se voient prescrire des médicaments à base cannabis pour leurs douleurs neuropathiques réfractaires, la seule indication traitée au centre hospitalier de Guéret sur les cinq permises par l'expérimentation (2). « Depuis le début, on a un patient qui est sorti de l'expérimentation pour inefficacité et effets secondaires importants et trois qui ont interrompu le traitement, car ils ne pouvaient pas se passer de voiture. »

Initialement traités avec une formule à base de cannabidiol (ou CBD), une molécule du cannabis, ils n'ont pu se voir prescrire les deux autres formules, qui contiennent plus de 0,2 % de THC (tétrahydrocannabinol). Or il s'agit là de la principale molécule active du cannabis, classée comme stupéfiant. Dont l'usage implique l'impossibilité pour le patient de conduire.

---

## A lire aussi :

À Guéret (Creuse), des médicaments à base de cannabis peuvent enfin être testés

---

Pour les patients en cours, dont les âges se situent entre 40 et 80 ans, l'expérimentation « donne des réponses partielles », estime prudemment Marlène Amilhaud, avec au moins « 40 % d'amélioration » au niveau de l'état de santé. Elle juge que l'expérimentation pourrait se prolonger au-delà des deux ans prévus initialement, notamment pour les patients qui répondent bien au traitement.

« Pour les gens que ça soulage, ça va être difficile de dire, à la fin de l'expérimentation (prévue en mars-avril 2023, NDLR), “vous n'avez plus accès au médicament”. »

**DOCTEUR MARLÈNE AMILHAUD**

Le protocole demande en tout cas beaucoup de travail au docteur Amilhaud. « Je dois voir les patients tous les 28 jours. Là, je dois en intégrer trois nouveaux, mais je le fais au fur et à mesure parce que je dois les intégrer dans le planning de consultations. »

## Seule professionnelle formée sur le cannabis

Actuellement, Marlène Amilhaud est la seule professionnelle de santé formée sur cette expérimentation en Creuse. Elle n'intègre aucun intervenant médecin ou infirmier en dehors de l'hôpital. Rien d'étonnant selon elle. « Se former via quatre heures de formation intense pour un seul

patient ? C'est un peu chronophage. Mais l'ANSM (Agence nationale de sécurité des médicaments, NDLR) a rendu la formation plus simple. »

L'expérimentation, pour rappel, a surtout vocation à sécuriser les modalités du circuit de prescription et de délivrance du médicament.

« Mais comme je suis la seule à le délivrer, je peux vous assurer que c'est sécurisé », conclut le docteur Amilhaud.

---

### A lire aussi :

*Bientôt le feu vert pour cultiver le cannabis thérapeutique en Creuse*

---

*(1) Fin novembre 2021, plus 1.000 patients avaient été inclus dans l'expérimentation en France.*

*(2) Les cinq indications sont les suivantes : certaines formes d'épilepsie sévères et pharmaco-résistantes, certains symptômes rebelles en oncologie, les douleurs neuropathiques réfractaires aux thérapeutiques accessibles, les situations palliatives et les spasticités douloureuses des pathologies du système*

**LIRE PLUS D'ARTICLES**